



Frais de resiliation cher orange abonné depuis 5 ans

Par francois13, le 11/09/2012 à 21:50

Bonjour,voila ma femme a un abonnement forfait zap 1h30 chez orange a 25 euros depuis octobre 2007 a notre connaissance pas de modification depuis,pas de renouvellement de mobile le dernier telephone je lui est acheter moi hors forfait et c etais il y a 3ans .donc il y a 3 mois elle s abonne chez free demande la portabilité tout ce passe bien la carte sim de free arrive ca marche.une semaine plus tard orange envoie la derniere facture elle est de 100 euros selon eu justifié par la fin de sa periode d engagement jusqu a octobre 2012...depuis 2007 si la periode d engagement est pas passé j en perd mon latin.depuis plusieurs lettre et la fameuse menace de contentieux bien sur...pour moi nous ne leur doivent rien du tout en plus en simulant les frais de resiliation sur leur site avant de s abonner cher free ca disait zero frais de resiliations.

merci de vos conseil.

françois.